Liste Clichy en Commun 112 rue Martre 92110 Clichy.

Réponses questionnaire Vivre ensemble dans le 92.

- 1. Nous nous appuierons sur les données de l'INSEE et celles du CCAS et autres services sociaux. Nous comptons redéfinir de façon objective l'aide sociale afin que l'ensemble des habitants dans le besoin puissent y avoir accès et pas uniquement ceux qui savent se débrouiller administrativement.
- 2. Bien évidemment, nous respecterons la loi ; comment pourrait-il en être autrement ? Par ailleurs, cette loi est juste pour les sans domicile fixe qui doivent dépendre d'un secteur pour être aidés.
- 3. La commune de Clichy doit avoir actuellement environ 28% de logements sociaux. Nous comptons monter à 33% pour une politique de logement équilibrée : un tiers de logements sociaux, un tiers de logements intermédiaires, un tiers de logements en accession à la propriété dont l'accession sociale. Nous ne pourrons pas offrir un logement HLM à tous les demandeurs, mais nous nous engageons à la transparence des attributions, à l'abolition des passe-droit, à la cotation de chaque demande lui permettant de vérifier à tout moment où en est sa demande.
- 4. Nous souhaitons redéfinir l'action de la maison pour l'emploi. Bien sûr, nous développerons la pratique des clauses sociales dans les marché public. Quant à l'économie sociale et solidaire, c'est une économie créatrice d'emplois qui privilégie l'humain et la planète aux profits : nous favoriserons son développement et bâtirons un grand centre d'ESS au centre Léon Blum.
- 5. Plus que l'accueil, nous voulons que les personnes les plus fragiles aient accès aux droits et donc aux services de la ville. Nous verrons des points de proximité facilitant l'accès aux services municipaux au moyen des maisons de quartiers, voire de mairies annexes.

Pour Clichy en Commun Alain Fournier.